



AUTOUR DU GRAND CHÊNE

23 mars 2019

Mérindol

« Les Vaudois »



Après ce déjeuner bien mérité, nous nous dirigeons en voiture vers le musée des Vaudois (la Muse) à Mérindol, où nous attend un membre de l'association de bénévoles qui gère ce musée. Deux possibilités nous sont offertes :



Visite de la Muse qui se situe dans le village à laquelle peut s'ajouter une grimpe vers le vieux village, siège du Mémorial des Vaudois. Un peu fatigués par la randonnée du matin, nous avons l'intention de nous contenter de la Muse. Cependant, notre guide qui est historien, nous convainc tous de nous offrir la visite accompagnée du Mémorial.

Nous commençons à grimper doucement sur le sentier conduisant au Mémorial près du vieux village, et faisons une petite pause pour visiter le tombeau particulier de la famille Roux (Vaudois).

Ce tombeau témoigne de l'interdiction d'enterrer avec les catholiques. Puis à nouveau des efforts pour accéder au Mémorial où nous profitons d'une vue magnifique sur la vallée de la Durance et villages dont... Mérindol !

Voici maintenant de brèves explications sur l'histoire des Vaudois à Mérindol et villages de la vallée d'Aigues. Pas facile de résumer en quelques lignes cette aventure qui concerne de nombreux villages du Luberon !

En premier lieu, quelques explications sur l'origine du mouvement Vaudois. Il est né vers l'an 1170 à Lyon. Un riche bourgeois, Vaudès (ou Valdo) décida de mener la vie des premiers disciples de Jésus, après avoir fait traduire du latin de larges extraits de la bible en sa langue maternelle, le franco provençal. Vaudès a choisi d'abandonner sa richesse pour aider les pauvres « les pauvres de Lyon ». Chassé de Lyon, le mouvement s'est répandu le long du Rhône, en Dauphiné, Provence et Languedoc, puis en Italie et dans la vallée du Rhin, en Bavière, Bohême et Brandebourg.



A la fin du 15^{ème} siècle, la plupart des villages du Luberon étaient dépeuplés en particulier à cause de la peste noire, des guerres et famines. Pour reconstruire les villages, les seigneurs (dont celui de la Tour d'Aigues) font venir des colons originaires des vallées alpines du Dauphiné et du Piémont. Ceux du Piémont formèrent une communauté nommée « [Vaudois du Luberon](#) », dans une vingtaine de villages du [Luberon](#).

Environ 6000 personnes s'installent dans la région. dont une

centaine à Mérindol en 1504. Jusqu'en 1530, ces « hérétiques » s'intégrant à la vie sociale et ecclésiastique ne posaient pas de problème. Ils pratiquaient extérieurement les rites catholiques. Cependant l'église est inquiète

Ce sont des travailleurs, acharnés, très pauvres, qui sous la lourde tutelle des seigneurs locaux, se consacrent aux travaux agricoles, à l'élevage, à réparer et refaire les chemins, remettre en état les circuits de l'eau ...

Ils gardent leur fidélité à leur foi vaudoise, tout en fréquentant l'église pour les actes de la vie chrétienne. Ils continuent leurs pratiques religieuses familiales à la maison, sous la direction des prédicateurs vaudois (**les barbes**) qui les visitent de temps en temps, dans la clandestinité, la nuit.

Du point de vue doctrinal, les vaudois se placent dans la continuité des premiers apôtres et condamnent la corruption de la papauté.



Pourquoi le massacre des Vaudois en Luberon ? En quoi les « émigrés Vaudois » qui ont remis en culture les terres et relevé les villages du Luberon à partir de la fin du 15^{ème} siècle méritaient-ils qu'on lève contre eux une véritable armée ?



Pour le comprendre, il faut se replacer dans le contexte de cette première moitié du 16^{ème} siècle qui voit se propager la réforme protestante, initiée par le geste de défi de Martin Luther vis-à-vis du pape à la Toussaint 1517. Les désordres qui ont suivi dans le Saint- Empire, liés en particulier à la Guerre des Paysans (1524-1526) ont ravivé une peur des révoltes paysannes (les Jacqueries médiévales). Pour la hiérarchie catholique, c'est l'unité de son royaume qui est menacée.

En 1532, l'inquisiteur d'Apt, Jean de Roma, arrête et interroge le jeune « barbe » Pierre Griot et découvre, en consignait ses réponses, l'importance du mouvement Vaudois et l'étendue de l'hérésie en Luberon. En 1534, le roi François 1^{er} réagit rudement à l'affichage d'un pamphlet contre la messe. C'est une provocation des protestants radicaux qui ruine définitivement les espoirs de ceux qui espéraient qu'une réforme de l'église de France, puisse se réaliser sans heurts. Le roi interdit l'impression de tout livre et conduit le 21 janvier 1535, une grande



procession réparatrice dans les rues de Paris alors que 6 « hérétiques » sont livrés aux flammes du bûcher. En Provence, de 1534 à 1540, les Vaudois et les autorités vont entrer dans le cycle provocation-révolte-répression qui aboutira à l'édit de Mérindol. En 1539, la « chasse aux Vaudois » est relancée. Il est dit qu'à Mérindol, on tient école des erreurs Luthériennes. Des poursuites sont effectuées à l'encontre de 154 personnes dont 14 de Mérindol, qui se sont cachées dans les bois quand on est venu « les prendre de corps » en août 1540. Dans le même temps, l'arrestation de Colin Pellenc, meunier du plan d'Apt, amena une nouvelle provocation des « résistants » Vaudois. Il y avait au plan d'Apt plusieurs livres « hérétiques », les actes des apôtres, un opuscule de polémique religieuse et surtout une bible en français, ainsi qu'une lettre adressée aux « amis de la montagne ». Conduits à Aix, Louis Serre, Jacques et Colin Pellenc ont été condamnés à mort. Colin Pellenc fut

brûlé vif à Aix, sur la place des Prêcheurs, devant le palais comtal. Apprenant cette exécution, un groupe de jeunes de Mérindol organise une expédition nocturne à Arles. Aidés par quelques habitants, ils saccagent le moulin de Colin confisqué au nom du roi, pour empêcher qu'il soit mis à la vente.

C'est ce coup de main qui va renforcer l'idée que les Vaudois s'organisent en groupe et qui va déclencher la signature de « l'arrêt de Mérindol ». Pour le parlement de Provence, le saccage du moulin de Pellenc, devenu propriété royale est l'acte de rébellion qui justifie que l'on juge les gens de Mérindol. La cour ordonne de saisir au corps 19 Mérindolais pour qu'ils soient brûlés vifs. Ils seront en fait brûlés en effigie et bannis du royaume et leurs biens saisis. Un arrêt de la cour ordonne que toutes les maisons et bastides de l'endroit soient abattues et que le lieu soit rendu inhabitable, mais il faudra plus de quatre années avant que l'exécution de cet ordre s'accomplisse. L'indécision de François 1^{er} déjà constatée en 1534 dans sa politique vis-à-vis de « l'hérésie » est une des causes de ce délai accordé aux habitants de Mérindol. Le 14 décembre 1540, le roi ordonne l'exécution de l'arrêt, mais le 8 février 1541, il la suspend, accordant son pardon et rémission aux Vaudois pourvu qu'ils abjurent dans les 3 mois. De 1541 à 1543 des lettres de grâce et de répression ont alterné. Le 1^{er} janvier 1545 le roi ordonne l'exécution des arrêts pris contre Mérindol, Cabrières d'Avignon et autres lieux. Les dissidents provençaux étaient de plus en plus présentés au roi comme des rebelles et dangereux révoltés, prêts à créer une république « à la mode de Genève ».

Avec **Maynier d'Oppède**, devenu premier président du parlement de Provence, la situation va évoluer rapidement. Cumulant les fonctions judiciaire, policière et militaire, il est devenu le personnage idéal pour mener rondement une opération militaire, y compris au niveau international. En quelques semaines, il va tisser une toile dont les vaudois ne pourront se défaire.

Il faut attendre l'arrivée en Provence des troupes royales qui rentraient des Alpes et qui se voient libérées par le traité de paix signé entre Charles Quint et François 1^{er}.

Exécution de l'arrêt et sac de la vallée d'Aigues



Le 12 avril 1545, le parlement se réunit pour un nouvel arrêt d'extirpation de l'hérésie contre « ceux de La Roque, Villelaure, Lourmarin et autres lieux voisins adhérents à ceux de Mérindol ». Le lundi 13, **Oppède** se met à la tête de l'expédition qui aborde le Luberon en traversant la Durance à Pertuis et s'apprête à marcher sur Mérindol en passant par Villelaure et Cadenet. Le jeudi 16, les meilleures troupes sont envoyées pour s'emparer des paysans du Pays d'Aigues : La Motte,

Cabrières, Peypin et Saint Martin de la Brasque, car des informations alarmistes prétendent que les Vaudois en arme se sont regroupés dans la montagne. Cependant, quand ils arrivent, ils trouvent les lieux vides, les maisons ouvertes : la population a fui.

20 et 21 avril : **Cabrières d'Avignon** est envahi. 400 à 500 personnes retranchées dans le château sont tuées (le plus grand nombre de victimes). Le village est rasé.

Les troupes brûlent tout et massacrent les malheureux qui traînent encore là. Dans tout le Luberon, les atrocités commises par les soldats n'ont eu d'égal que celles perpétrées par les bandes de pillards qui dès le premier jour se sont mises à courir la région, attirées des villages voisins (Pertuis, Cucuron, Cadenet, la Bastide des Jourdans...) mais aussi de loin.

Le 24 avril, afin que nul n'échappe, Maynier d'Oppède prend un arrêt interdisant d'apporter toute aide à ces victimes, condamnant ainsi nombre de fugitifs à mourir de faim.

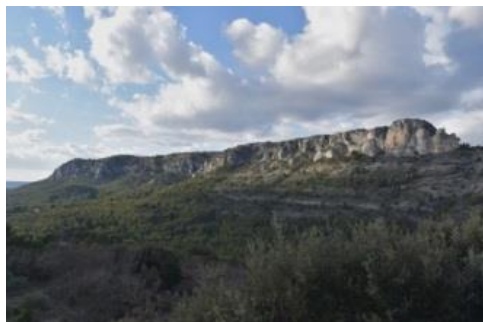
Des femmes ont été violées, de vieilles femmes sont brûlées de manière atroce, des jeunes filles et des enfants vendus aux soldats. 600 suspects sont envoyés sur les galères à Marseille, car la prison d'Aix est saturée.

Globalement, environ 2700 personnes, dont certains souffrant de froid et de malnutrition sur les galères et des malheureux affamés errant dans les campagnes ravagées, auraient péri.

La tragédie du Luberon est entrée dans la mémoire huguenote, comme le premier massacre pour leur foi. Il y a eu des procès après les massacres, pour la reconnaissance des victimes (plainte déposée par la dame de Cental

auprès du roi Henri II succédant à François 1^{er}, mort en 1547). Le procès (18 septembre 1551) n'aboutit à rien. Maynier d'Oppède et le capitaine Polin ont été innocentés. Des minutes ont été conservées
Pour bien terminer : Cependant, dès 1546, les survivants sont revenus pour travailler à nouveau leurs terres et rebâtir leurs maisons. Dans tout le Luberon, les villages se sont repeuplés, des temples sont reconstruits dans une région où la **permanence de certains patronymes** illustre bien la survie « du peuple Vaudois » !

*L'**Inquisition** (du mot latin inquisitio signifiant enquête, recherche) est une juridiction spécialisée (autrement dit un tribunal), créée au XIII^e siècle par l'Église catholique et relevant du droit canonique, dont le but était de combattre l'hérésie, en faisant appliquer aux personnes qui ne respectaient pas le dogme ...*



Pour terminer, nous avons passé une très belle journée, en particulier lors de la visite très intéressante du mémorial Vaudois. Nous profitons, cette fois, du pot de l'amitié dans un bar à Mérindol ! Merci à toutes et tous d'avoir permis de partager ces bons moments.

Serge